
Adresse des administrateurs du département de l'Yonne, qui félicitent les comités de salut public et de sûreté générale pour avoir découvert la trame ourdie par les ennemis de la révolution, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de l'Yonne, qui félicitent les comités de salut public et de sûreté générale pour avoir découvert la trame ourdie par les ennemis de la révolution, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 305-306;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20381_t1_0305_0000_7

Fichier pdf généré le 23/01/2023

la liberté, notre sang est prêt à couler pour elle et s'il faut nos corps vous serviront de rempart contre vos assassins.

Périssent tous les traîtres. Vive la Sainte Montagne, Vive les Jacobins. Voilà, Législateurs, nos vœux et nos serments (1).

qq

NOEL, orateur de la Sté popul. de Puteaux. Citoyens législateurs,

Ce n'est point par des discours pompeux que la commune de Puteaux croit pouvoir garantir son civisme et son attachement au bonheur public.

L'avantage d'avoir fourni sur une population de 1 200 âmes, 140 défenseurs de la patrie, tous, dans ce moment, en activité de service, lui suffit pour établir d'une manière glorieuse, son rattachement à la Révolution.

Cette commune se seroit portée en masse dans votre sein pour vous offrir le tribut de sa vive reconnaissance. Mais les productions nécessaires à la subsistance de la capitale, occupent en entier tous ses habitants.

Députés par la Société populaire que je préside, nous venons en son nom reconnoître le bienfait que la Convention répand sur toute la République, en empêchant de mettre le trouble et les discordes civiles, en éclairant les intrigues des patriotes imposteurs, dites, nous a-t-elle spécialement recommandé, dites à nos Législateurs infatigables, que les efforts des conjurés sont anéantis, et leurs manœuvres détruites par nos productions printanières, ils ont voulu arrêter les vivres, ralentir les convois, intercepter les transports.

Mais ! ils ne peuvent rien sur les entrailles de nos terres. Nos bras sont aux Parisiens. La sueur de nos fronts leur appartient ! Et sous peu, malgré leur rage infernale nous approvisionnerons leurs marchés.

Enfin, dites bien à la Convention, que dans tous les cas, elle sera toujours grande, toujours forte à nos yeux, toujours chère à nos cœurs (2).

rr

[Sucy-Le Peletier, s. d.] (3).

« Citoyens représentants,

Nous n'avons pas plutôt appris l'infâme conspiration que vient de déjouer la Convention nationale que nous avons éprouvé les plus vifs sentiments d'indignation. Heureusement que nous avons sçu presque aussitôt que votre surveillance l'a déjouée ; nous nous empressons de vous en féliciter.

Nous ne nous piquons pas d'une éloquence bien suivie, mais nous nous faisons gloire d'un patriotisme solide.

Nous avons des premiers accepté la Constitution Républicaine, nous faisons exécuter la

loi sur le gouvernement provisoire révolutionnaire, nous vous avons porté le 27 brumaire dernier, tous les objets quelconques servant au culte, nous observons religieusement les jours de décadi et nous nous occupons dans ce moment avec la plus grande activité de la fabrication du salpêtre, nous allons engager les communes qui nous avoisinent à nous imiter et nous leur ferons part de nos faibles lumières en ce genre.

Législateurs, quel tribut de louange pour payer vos immenses travaux, fonder une République sur des bases inébranlables, préparer au peuple un bonheur inaltérable, mettre la probité et la vertu à l'ordre du jour ; rendre la liberté à des hommes qui, comme nous, doivent leur existence à l'Être infini, et qui ne diffèrent de nous que par la couleur, anéantir toutes les factions sous quelques formes qu'elles se montrent, venir de toute part aux secours des malheureux et des indigents, créer une instruction publique qui doit établir le règne de l'égalité. Voilà votre ouvrage. La postérité pourroit-elle croire à tant de merveilles si elles n'étoient attestées par mille et mille preuves irréfragables; non Législateurs elle ne cessera de vous combler de bénédictions; quant à nous, nous jurons dans la sincérité de nos cœurs de défendre la liberté, l'égalité et la représentation nationale jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

Punissez les traîtres, mais punissez surtout ceux qui sont sortis du sein du peuple et qui n'ont pris le masque du patriotisme que pour mieux le tromper, et ne quittez point votre poste que la paix ne soit entièrement consolidée.

Décadi prochain, nous devons célébrer une fête pour remercier la Providence de la découverte et de l'anéantissement de l'infâme complot que vous venez de déjouer, elle aura lieu dans le Temple de la Raison. Vive la République, Vive la Représentation nationale, Vive la Montagne ».

C. JULBERT (*présid. de la Sté republ. et off. mun.*), ROMAIN (*secrét.*), FROMONT (*secrét. et off. mun.*), AUCRA, AUBEAU, J. MOUSSIAU, AUBERT, ARCUER, BIDAUT, BRETON, BEAUGRAND, BATAILLE, BELHAGUE, BORDIER, BRULÉE, COQUEVALLE, CANNOT, CHAPONET, DAVID, DUFOUR, CHENARD, DEBAY, DHUIN, DECHANEL, FONTAINE, J. HUREL (*jugé de paix*), GACHER, FOURÉ (*maire*), LAURENT, TOURNEUR, LEFÈVRE, LEGRAIN, MARTIN, MAULLOY, MONET (*off.*), NASSE, PYVENT, RICHARD, SIRMILLON (*agent nat.*), ROMTAIN, THIERRY, TOUSTAIN, N, TESTESVIDE, TOURNAY, VATRY, VANDROME, PERRIER, VAUTIER, GALICE, HENRY, MARTINON.

ss

[Auxerre, 29 vent. II] (1)

« Citoyens représentants,

Un fer parricide était levé contre les représentants du peuple. Tout ce qui existe de patriotes sur le sol de la liberté devait être livré à la vengeance des despotes. Le mot de Roi se

(1) C 298, pl. 1033, p. 28.

(1) C 299, pl. 1047, p. 22. Signé: LEDUC, LENOIR (*secrét.*), L. FRANÇOIS (*v.-présid.*), CORSESSIN fils, VAUGEOIS fils, VAUGEOIS, FOUCAULT, POISSON, BERBY fils, CHARPENTIER, CANDA, LEBÉGUT, GARDON l'aîné, D. GARDON, PRIEUR.

(2) C 299, pl. 1047, p. 15.

(3) C 299, pl. 1047, p. 20.

faisait entendre, et l'audace des conjurés allait jusqu'à concevoir la folle espérance, qu'après cinq ans de travaux et de peines pour la conquête de ses droits, le peuple français courberait la tête sous le glaive des tyrans.

Vos comités de salut public et de sûreté générale ont découvert la trame ourdie par les ennemis de la révolution ; ils vous les ont dénoncés ; vous avez provoqué contre eux le supplice des traîtres, vous avez encore une fois sauvé la République.

Mais cette conspiration avait une infinité de branches, elle était concertée avec le cabinet de l'Europe, et ceux dont l'infame politique conspire notre destruction, se flattant de voir la liberté publique expirer avec ses défenseurs. Des conciliabules se formaient dans l'intérieur et leurs chefs répandaient le poison de l'aristocratie jusque dans les assemblées populaires. Un plus grand danger nous menaçait ; nos armées corrompues, dépopularisées, le système de relation entre les puissances coalisées et les ennemis de l'intérieur se réalisaient et la liberté échappait aux français lors même que son aurore annonçait les plus beaux jours.

Votre active vigilance a prévenu les maux de la patrie ; votre énergie républicaine a confondu l'audace des conspirateurs ; vous leur avez fait déposer les poignards de la tyrannie, et le glaive de la loi est suspendu sur leurs têtes. Grâce vous soient rendues, citoyens représentans, les républiques adulatrices vous eussent décerné des triomphes ; elles eussent élevé des autels aux frères montagnards, qui soutiennent avec tant de courage et de constance l'édifice de la révolution ; mais simple dans nos mœurs républicaines par principes, ce sont les vertus publiques du département de l'Yonne qu'au nom de nos administrés nous ambitionnons d'offrir à nos représentans, comme la récompense de leurs efforts et de leurs sacrifices ».

MONNEL (*présid.*), PANVASSE (*secrét.*).

4

Gratien Vuillence offre, pour les frais de la guerre, la liquidation de deux maîtrises (1).

5

La commune de Verneuil, la municipalité de Juignac, la commune de Sennecey, font passer l'énumération des marcs d'argenterie qu'elles envoient à la monnaie (2).

a

Le Conseil général de la commune de Verneuil envoie les dépouilles du fanatisme, montantes à 58 marcs d'argenterie et 32 marcs de vermeil (3). Cette commune demande à être autorisée d'employer au soulagement des pauvres les autres effets de la dite église (4).

- (1) P.V., XXXIV, 81. Bⁱⁿ, 5 germ. (1^o suppl^t).
- (2) P.V., XXXIV, 81.
- (3) C. Eg., n^o 585 ; J. Sablier, n^o 1217.
- (4) Bⁱⁿ, 8 germ. (2^o suppl^t).

b

La municipalité de Juignac annonce qu'elle a déposé au district de Barbezieux l'argenterie de son église, pesant 6 marcs 6 onces ; elle a fait transporter au même lieu toutes les matières métalliques provenant de cette église, pour la fabrication des canons (1).

c

La commune de Sennecey, district de Chalon-sur-Saône, offre à la patrie une somme de 1487 liv. 4 s. Elle envoie au district de Chalon 1844 livres de métal de cloche, 323 livres de cuivre, 150 livres de fer, 5 livres d'étain ; plus 25 marcs 2 onces d'argenterie, 9 marcs 2 onces de galons d'or, 1 marc de galons d'argent ; et pour nos frères d'armes, 55 couvertures, 15 draps, 215 chemises, 30 paires de bas, 41 paires de souliers, 2 gilets, 1 habit, une paire de coutil (2).

6

Le citoyen Desvignes, de la commune de Villiers, district de Villefranche, fait don de 600 livres à la nation (3) pour deux trimestres qui lui sont dus par le département de la Loire, et de 1000 liv. qui lui sont dues annuellement pour le traitement qui a été fixé à chaque prêtre démissionnaire (4).

7

L'agent national du district d'Altkirch dit que tous ses concitoyens sont fortement prononcés pour la République (5)

[Altkirch, 18 vent. II] (6).

« Représentants du peuple,

Le vœu de mes concitoyens se prononce tous les jours plus fortement pour la République. S'ils ne parlent pas beaucoup, c'est qu'ils agissent. Vous avez demandé du salpêtre, l'agent pour l'exploitation dans ce district en a déjà livré un chariot dans le dépôt de l'agence des poudres et salpêtre dans le département.

La vente des biens des émigrés se fait avec le même soin, une portion estimée 2801 liv. vient d'être vendue à 15599 liv.

Que les ennemis de la République tremblent, les élémens se réunissent aux français contre eux.

Continuez, Législateurs, vos immortels travaux, ne quittez votre poste qu'au moment où tous les tyrans seront anéantis.

REY (*agent nat. provisoire*).

- (1) Bⁱⁿ, 8 germ. (2^o suppl^t).
- (2) Bⁱⁿ, 8 germ. (2^o suppl^t).
- (3) P.V., XXXIV, 81.
- (4) Bⁱⁿ, 8 germ. (1^{er} suppl^t).
- (5) P.V., XXXIV, 81. Bⁱⁿ, 5 germ. et 8 germ. (2^o suppl^t) ; M.U., XXXIV, 77 ; C. Eg., n^o 585.
- (6) C 298, pl. 1033, p. 39.